

**CONCOURS EXTERNE
DE CONTRÔLEUR DES FINANCES PUBLIQUES DE 2ÈME CLASSE
AFFECTÉ AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION EN QUALITÉ DE
PROGRAMMEUR**

ANNÉE 2013

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 3

Durée : 3 heures - Coefficient : 3

Le candidat traitera le présent sujet correspondant à l'option formulée dans son dossier d'inscription :

- **Résolution d'un ou plusieurs exercices de comptabilité privée**

Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

Recommandations importantes

Le candidat trouvera au verso la manière de servir la copie dédiée.

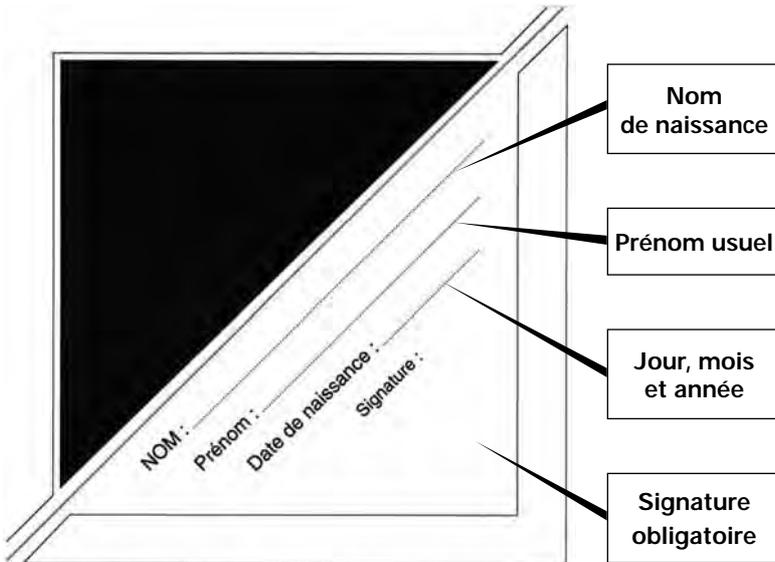
Sous peine d'annulation de sa copie, le candidat ne doit porter aucun signe distinctif (nom, prénom, signature, numéro de candidature, etc.) en dehors du volet rabattable d'en-tête.

Il devra obligatoirement se conformer aux directives données.



Tournez la page S.V.P.

Le candidat devra compléter l'intérieur du volet rabattable des informations demandées et se conformer aux instructions données



Après avoir servi l'en-tête, rabattre et coller le cache

Code centre d'examen

Concours : **externe**
(interne ou externe)

Pour l'emploi de : **Contrôleur programmeur des Finances publiques**

Épreuve n° **3**

Matière : **Option : Comptabilité privée**

Date **14 | 12 | 2012**

Nombre d'intercalaires supplémentaires :

ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION

Axe de lecture
Code à barres

Vérifier la codification du centre d'examen

Préciser éventuellement le nombre d'intercalaires supplémentaires

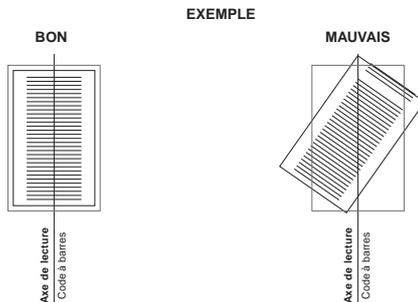
À L'ATTENTION DU CANDIDAT

En dehors du cadre prévu à cet effet, il est interdit de signer sa copie ou de mettre un signe distinctif.

Les étiquettes d'identification ne doivent être détachées et collées dans les deux cadres prévus qu'en présence d'un membre de la commission de surveillance.

POSITIONNEMENT DES ÉTIQUETTES

Pour permettre la lecture optique de l'étiquette, le trait vertical matérialisant l'axe de lecture du code à barres doit traverser la totalité des barres de ce code.



CENTRE D'EXAMEN

Axe de lecture
Code à barres

NOTE/20

20	19	18
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17	16	15
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	13	12
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	10	09
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
08	07	06
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
05	04	03
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
02	01	00
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
25	50	75
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2002 444216 D - Décembre 2002 - 2 017473 1 K C3
N° 140 - IMPRIMERIE NATIONALE

NOTE/20

Numéro du correcteur

Numéro de copie

Numéro de copie

EN AUCUN CAS, LE CANDIDAT NE FERMERA LE VOLET RABATTABLE AVANT D'Y AVOIR ÉTÉ AUTORISÉ PAR LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

SUJET

COMPTABILITÉ PRIVÉE

Code matière : 042

Vous traiterez l'ensemble des exercices suivants.

L'usage de la calculatrice est autorisé, à l'exclusion de celle des téléphones portables. La liste intégrale des comptes du plan comptable général est le seul document autorisé.

EXERCICE N°1

1) Les soldes intermédiaires de gestion et la capacité d'autofinancement.

a) Vous définirez les soldes intermédiaires de gestion et la capacité d'autofinancement.

b) À partir des éléments de l'annexe 1, vous calculerez les soldes intermédiaires de gestion et la capacité d'autofinancement de la société BONTEMPI au 31/12/N.

2) Le bilan fonctionnel.

a) À partir des éléments de l'annexe 2, vous présenterez le bilan fonctionnel au 31/12/N de la société BONTEMPI.

b) Vous calculerez le fonds de roulement net global, le besoin en fonds de roulement d'exploitation, le besoin en fonds de roulement hors exploitation et la trésorerie.

EXERCICE N°2

1) Vous citerez deux documents comptables de synthèse, en précisant leur utilité.

2) Vous citerez quatre principes comptables.

EXERCICE N°3

Les comptes de comptabilisation de la TVA de la société X présentent les soldes suivants (exprimés en euros - €) :

Numéro de compte	Fin février N	Fin mars N
44562	633,87	511,08
44566	1 212,22	1 111,11
44571	3 890,52	913,77

La liquidation de la TVA à la fin du mois de janvier N fait apparaître un crédit de TVA de 550 €.

Un tiers de la TVA collectée correspond au taux de 5,5%. Le reste de la TVA collectée est au taux de 19,6%.

Les données relatives aux salaires du mois de mars N sont les suivantes :

- Salaires bruts : 12 000 €
- Charges sociales : 8 000 € (2 000 € pour les caisses de retraite, 2 000 € pour pôle emploi, et 4 000 € pour l'URSSAF), dont les $\frac{3}{4}$ correspondent aux charges sociales patronales, et $\frac{1}{4}$ aux charges sociales salariales.
- Une avance de 1 000 € a été versée le 20 mars N en numéraire.
- Une retenue sur salaire de 500 € vous a été notifiée le 27 mars N.
- Les salaires et les charges sociales sont enregistrés et versés par virement bancaire le 25 de chaque mois.

1) Vous enregistrerez dans le livre journal les opérations relatives à la liquidation et au paiement éventuel de la TVA à la fin février et à la fin mars (la liquidation intervient le 5 du mois suivant, et le paiement par virement bancaire le 15 du mois suivant).

2) Vous comptabiliserez dans le livre journal toutes les opérations relatives au paiement des salaires du mois de mars N.

EXERCICE N°4

1) Vous définirez le budget de trésorerie.

2) Vous établirez le budget de trésorerie de la société Y du 1^{er} trimestre N à partir des éléments suivants :

- La trésorerie au 31/12/N-1 est de 20 000 €
- Les ventes HT du 1^{er} trimestre N se décomposent comme suit :

- Janvier N : 100 000 €
- Février N : 50 000 €
- Mars N : 50 000 €

Les clients paient comptant (taux de TVA à 19,60%).

- Les achats TTC du 1^{er} trimestre N se répartissent de la manière suivante :

- Janvier N : 71 760 €
- Février N : 47 840 €
- Mars N : 23 920 €

Les fournisseurs sont réglés comptant (taux de TVA à 19,60%).

- Les créances clients au 31/12/N-1 s'élèvent à 5 000 €, encaissées en février N.
- Les dettes fournisseurs au 31/12/N-1 sont de 10 000 €, réglées en janvier N.
- Au 31/12/N-1, il n'y a pas de crédit de TVA enregistré.
- La TVA est liquidée et payée le dernier jour du mois.

EXERCICE N°5

Vous indiquerez si les affirmations suivantes sont correctes ou erronées en justifiant votre réponse.

1) L'acquisition d'un véhicule d'occasion pour un montant de 5 000 € doit être enregistrée en classe 6.

2) Il existe plusieurs modes d'amortissement.

3) 20 titres de participation, acquis en février N-1 pour 80 € l'unité, ont une valeur globale de marché au 31/12/N de 1 200 €.

Une provision de 1 120 € doit être comptabilisée.

4) Un ordinateur acheté le 1/07/N pour un montant TTC (TVA 19,60%) de 2 392 € est amorti selon le mode linéaire sur 4 ans.

L'annuité d'amortissement au 31/12/N est égale à 598 €.

5) Ce même ordinateur est cédé le 31/12/N+1 pour 1 500 € HT.

Une moins value de 500 € est constatée.

Annexe n°1 : compte de résultat au 31/12/N de la société BONTEMPI

Charges d'exploitation	Produits d'exploitation
achats de marchandises	ventes de marchandises
890 000,00	1 192 535,00
variation stocks de marchandises	
7 621,00	
services extérieurs	transferts de charges
75 750,00	2 000,00
impôts, taxes et versements assimilés	
53 000,00	
charges de personnel	autres produits
98 000,00	950,00
dotation aux amortissements et provisions	
22 151,00	
autres charges	
3 210,00	
TOTAL I	TOTAL I
1 149 732,00	1 195 485,00
Charges financières	Produits financiers
dotation aux amortissements et provisions	intérêts perçus
1 212,00	250,00
intérêts et charges assimilées	reprises sur dépréciations et provisions
3 260,00	300,00
TOTAL II	TOTAL II
4 472,00	550,00
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
sur opération de gestion	sur opération de gestion
1 250,00	429,00
sur opération en capital (VNC éléments actifs cédés)	sur opération en capital (produits cessions immobilisations)
5 100,00	4 500,00
Dotation aux amortissements et provisions	
750,00	
TOTAL III	TOTAL III
7 100,00	4 929,00
TOTAL I + TOTAL II + TOTAL III	TOTAL I + TOTAL II + TOTAL III
1 161 304,00	1 200 964,00
impôts sur les bénéfices	
9 000,00	
Bénéfice	
30 660,00	
TOTAL GÉNÉRAL	TOTAL GÉNÉRAL
1 200 964,00	1 200 964,00

Annexe n°2 : bilan au 31/12/N de la société BONTEMPI

ACTIF			PASSIF		
	Brut	amortissements et dépréciations	net		montant
Actif immobilisé					
<i>immobilisations incorporelles</i>					
frais de recherche	5 000,00	3 400,00	1 600,00	capital	600 000,00
<i>immobilisations corporelles</i>				réserve légale	19 660,00
terrains	83 900,00		83 900,00	autres réserves	350 000,00
constructions	600 680,00	349 380,00	251 300,00	report à nouveau	23 880,00
installations techniques	2 243 620,00	1 311 000,00	932 620,00	résultat	30 660,00
				subventions d'investissement	85 300,00
				TOTAL I	1 109 500,00
<i>immobilisations financières</i>					
participations	37 840,00	6 480,00	31 360,00	<i>provisions</i>	
autres	55 940,00		55 940,00	provisions pour charges	7 860,00
				provisions pour risques	18 000,00
TOTAL I	3 026 980,00	1 670 260,00	1 356 720,00	TOTAL II	25 860,00
Actif circulant					
stocks et en cours	868 480,00	10 280,00	858 200,00	dettes financières	1 587 360,00
créances clients et comptes rattachés	1 170 980,00	107 060,00	1 063 920,00	dettes fournisseurs	518 000,00
créances diverses	75 340,00		75 340,00	dettes sur acquisitions d'immobilisations	321 380,00
disponibilités	120 300,00		120 300,00	TOTAL III	2 426 740,00
charges constatées d'avance	86 000,00		86 000,00	TOTAL GÉNÉRAL	3 562 100,00
TOTAL II	2 321 100,00	117 340,00	2 203 760,00		
charges à répartir sur plusieurs exercices	1 620,00		1 620,00		
TOTAL GÉNÉRAL	5 349 700,00	1 787 600,00	3 562 100,00		

informations complémentaires

* les créances diverses concernent l'activité hors exploitation.

* les charges constatées d'avance sont liées à l'exploitation.

* les concours bancaires courants (CBC) d'un montant de 500 000 € au 31/12/N sont inclus dans les dettes financières

